

NOTE D'INFORMATION

n° 22.40 – Décembre 2022

Dispositif académique de validation des acquis de l'expérience : le nombre des diplômes délivrés repart à la hausse en 2021 avec + 6 %

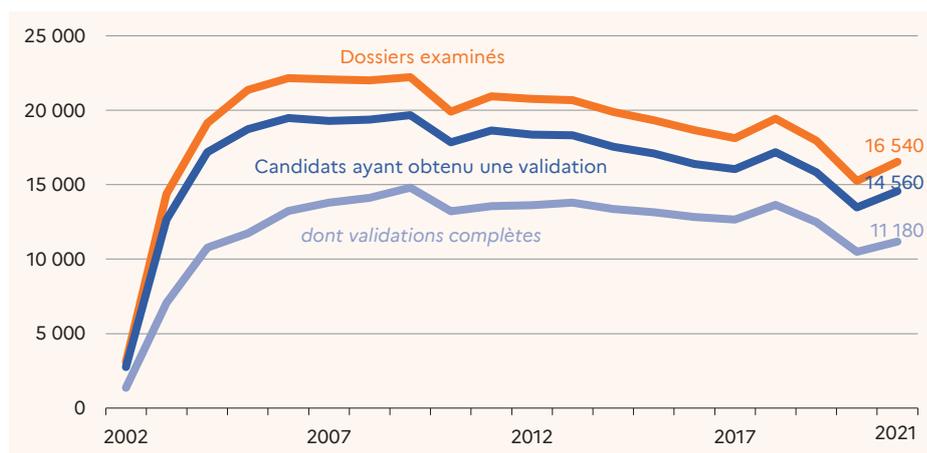
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteur : Dominique Abriac, DEPP-A1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► Le nombre de candidatures examinées par un jury de validation des acquis de l'expérience (+ 8 %) repart à la hausse en 2021, après avoir reculé de 15 % en 2020. Les parcours VAE s'étalant sur plusieurs mois, le recul l'année précédente des recevabilités et des prestations d'accompagnement réalisées pèse encore sur les candidatures de 2021 et la reprise d'activité ne permet pas encore de retrouver le niveau d'avant la crise sanitaire. Dans la même tendance, le nombre des diplômes délivrés augmente de 6 % (- 16 % en 2020) avec un taux de validation totale en recul d'1 point (68 %).

► La validation des acquis de l'expérience (VAE) s'adresse à un public d'adultes et fait partie du champ de la formation continue. Elle constitue depuis 2002 un mode alternatif d'accès aux diplômes qui ne passe pas par la formation et la passation d'examens (voir « Pour en savoir plus » - encadré). Au ministère chargé de l'Éducation nationale, elle a connu un développement rapide durant les quatre premières années qui ont suivi la mise en place du dispositif, mais a marqué le pas dès 2006 ↘ figure 1. Très concentrée sur un petit nombre de diplômes, la demande de VAE est sensible à la rénovation de leurs référentiels, avec en particulier deux pics d'activité observés en 2009 et en 2018 avant la disparition de deux diplômes jusque-là très demandés (le BTS Secrétariat de direction en 2010 et le CAP Petite enfance en 2019).

L'année 2009 correspond au plus haut de l'activité avec 14 800 délivrés. Après un premier décrochage en 2010, la tendance longue reste à la baisse ensuite, même si, dans un premier temps, des décisions de jurys plus favorables viennent compenser en partie le recul des candidatures. Passé en dessous de la barre des 13 000 après 2015, le nombre des diplômes délivrés par la VAE connaît un rebond en 2018 provoqué par l'afflux des dernières candidatures au CAP Petite enfance, mais retombe ensuite. Ce dernier décrochage est prolongé par la crise sanitaire de 2020, année où il atteint son niveau le plus bas en dessous de 11 000, mais repart à la hausse en 2021.

1 Évolution du nombre de candidats à la validation ayant obtenu un diplôme ou des unités constitutives de celui-ci



Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte à compter de 2011).
Source : DEPP, enquête n° 62.

Réf. : Note d'Information, n° 22.40. DEPP

Les candidats qui se présentent aux examens sont en grande majorité des jeunes sortis de formation initiale, tandis que le public de la VAE est composé d'actifs le plus souvent en emploi : huit candidats sur dix sont en emploi (80 % des candidatures examinées, en hausse de 2 points par rapport à 2020) et ont au moins 30 ans (87 %) ↘ figure 2.

La prédominance des femmes (64 % en baisse de 2 points) renvoie aux spécialités des diplômes visés : dans neuf cas sur dix (85 %) les candidatures visent une spécialité de services et plus de la majorité (57 % en hausse de 2 points), une spécialité de services aux personnes. Neuf candidats sur dix (85 % en hausse de 6 points) possèdent déjà un diplôme et 51 % (+ 1 point) sont déjà détenteurs d'au moins un diplôme de niveau 4 (niveau baccalauréat).

Les parcours VAE s'étalant sur plusieurs mois, le recul des recevabilités et des prestations d'accompagnement réalisées l'année précédente pèse encore sur les candidatures de 2021. La reprise d'activité des jurys ne permet pas de retrouver le niveau d'avant la crise sanitaire : le nombre des dossiers examinés progresse de 8 % alors qu'il avait reculé de 15 % en 2020. Les jurys VAE ont examiné 16 540 candidatures et 11 180 d'entre elles (en hausse de 6 % après une baisse de 16 %) ont débouché sur une validation totale du diplôme demandé, soit sept sur dix. Deux candidats sur dix ont obtenu la validation d'au moins une unité constitutive du diplôme et un sur dix n'a rien validé. Le taux de validation totale (68 %) recule de 1 point pour la deuxième année consécutive.

2 Profil des candidats aux différentes étapes du parcours VAE en 2021 (en %)

		Demandes recevables	Candidatures déposées	Candidatures examinées	Validations totales
Sexe	Hommes	38	36	36	34
	Femmes	62	64	64	66
	Total	100	100	100	100
Âge	Moins de 25 ans	4	2	2	2
	25-29 ans	13	11	11	10
	30-39 ans	39	38	38	39
	40-49 ans	31	33	33	33
	50 ans et plus	13	16	16	16
	Total	100	100	100	100
Situation par rapport à l'emploi	Demandeurs d'emploi	18	19	19	19
	En emploi	81	80	80	80
	Inactifs	1	1	1	1
	Total	100	100	100	100
Niveau de diplôme ¹	Sans diplôme	15	14	14	15
	Niveau 3 (niveau CAP)	29	35	35	35
	Niveau IV (niveau bac)	41	39	39	39
	Niveau supérieur	15	12	12	11
	Total	100	100	100	100

1. L'académie de Lille ne renseigne pas cet indicateur.

Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte).

Source : DEPP, enquête n° 62.

Réf. : Note d'Information, n° 22.40. DEPP

40 % des candidatures pour trois diplômes

L'activité est fortement concentrée sur quelques diplômes et on retrouve en tête des candidatures les mêmes diplômes que les années précédentes [↘ figure 3](#). Comme en 2020, les trois premiers (le DEES, suivi par le DEME et le CAP Accompagnant éducatif petite enfance) rassemblent chacun plus de 1 000 dossiers et totalisent 40 % des candidatures examinées. Les dix premiers diplômes candidats par la VAE représentent un total de 10 000 dossiers (500 de plus qu'en 2020), soit 60 % des candidatures examinées (- 2 points).

Certaines spécialités prédominent : le CAP Accompagnant éducatif petite enfance (10 % des dossiers) concentre les deux tiers des candidatures au CAP et le BP Coiffure (5 % des dossiers), les trois quarts de celles au BP. Les candidatures au baccalauréat professionnel et au BTS sont plus diffuses, mais les spécialités les plus souvent candidatées relèvent toutes du même domaine transversal des échanges et de la gestion : les quatre plus demandées rassemblent 39 % des candidatures au BTS (12 % du total des dossiers) et 46 % de celles au baccalauréat professionnel (7 % du total des dossiers).

Le reste des demandes de diplôme couvre un éventail de référentiels d'activité et de compétences très large : 300 autres diplômes ont occasionné la tenue d'au moins un jury VAE. L'ensemble des diplômes visés par les candidatures VAE couvre seulement la moitié de l'offre globale de certification (48 %) : 37 % des spécialités de CAP, 56 % de celles de baccalauréat professionnel, 65 % de celles de BP et 73 % de celles de BTS. La majorité des diplômes visés sont faiblement demandés : les deux tiers (64 %) totalisent chacun moins d'une dizaine de candidatures, la moitié (49 %) moins de cinq et le quart (24 %) une seule.

La hausse est plus marquée pour le BP et le DEME au niveau 4

Le nombre des candidatures a progressé pour tous les niveaux, mais plus rapidement au niveau 4 : + 18 %, contre + 9 % pour le premier niveau de qualification et + 3 % pour le niveau supérieur. Cinq dossiers sur dix (54 %, en recul de 2,6 points par rapport à 2020) visent un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat contre 15 % un diplôme de niveau 3 et 31 % (+ 2,4 points) un diplôme de niveau 4

↘ figure 4.

Au niveau supérieur, la demande se partage essentiellement entre le BTS et le diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES), pour lesquels le nombre des candidatures a progressé respectivement de 4 % et 2 %. Tous deux en recul d'1 point, ils représentent chacun 30 % et 20 % du nombre total des dossiers examinés. Au niveau 4, la hausse est d'abord alimentée par le BP (+ 35 %) et le

3 Les dix premiers diplômes examinés en VAE en 2021

Intitulés des diplômes	Première session	Dernière session	Candidatures examinées	Poids (%)	Évolution candidatures examinées/2020 (%)	Validations totales	Taux de validation totale (%)	Validations partielles	Taux de validation partielle (%)	Aucune validation	Taux de non validation	Part de la VAE dans l'ensemble des diplômes délivrés en 2021
Éducateur spécialisé (diplôme d'État)	2021		3 338	20,2	2,2	2 067	61,9	837	25,1	434	13,0	33,0
Moniteur éducateur (diplôme d'État)			1 630	9,9	26,3	1 078	66,1	314	19,3	238	14,6	27,2
Accompagnant éducatif petite enfance (CAP)	2019	2022	1 575	9,5	3,5	1 163	73,8	312	19,8	100	6,3	5,8
Management commercial opérationnel (BTS)	2021		785	4,7	- 27,6	609	77,6	88	11,2	88	11,2	3,3
Coiffure (BP)	2013		781	4,7	36,3	339	43,4	340	43,5	102	13,1	9,5
Support à l'action managériale (BTS)	2020		497	3,0	14,8	356	71,6	47	9,5	94	18,9	4,6
Commerce (bac pro)	1991	2021	420	2,5	0,7	380	90,5	27	6,4	13	3,1	1,7
Gestion de la PME (BTS)	2020		389	2,4	5,7	283	72,8	56	14,4	50	12,9	2,7
Négociation et digitalisation de la relation client (BTS)	2020		319	1,9	7,4	253	79,3	34	10,7	32	10,0	2,0
Accueil - relation clients et usagers (bac pro)	2012	2021	277	1,7	15,9	250	90,3	18	6,5	9	3,2	3,6
Sous-total			10 011	60,5	5,5	6 778	67,7	2 073	20,7	1 160	11,6	6,0
Total diplômes examinés en VAE			16 541	100	8,4	11 178	67,6	3 380	20,4	1 983	12,0	3,0

Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte).

Source : DEPP, enquête n° 62.

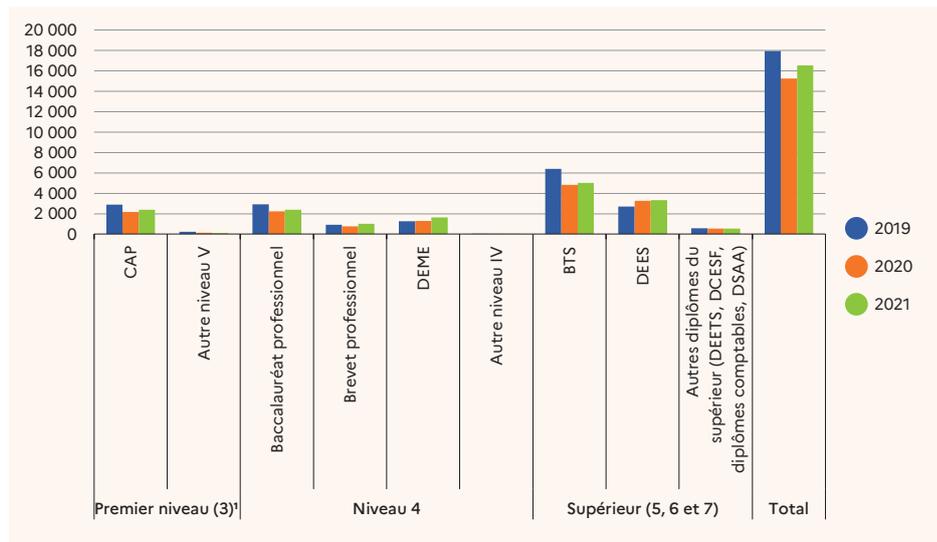
Réf. : Note d'Information, n° 22.40. DEPP

diplôme d'État de moniteur éducateur (DEME) (+ 26 %) qui rassemblent respectivement 10 % (+ 1 point) et 6 % des dossiers (+ 1 point). La part des candidatures pour un CAP ou un baccalauréat professionnel, visé chacun par 14,5 % des dossiers, reste stable. Le reste des diplômes, qui regroupe les mentions complémentaires, les diplômes des métiers d'art, les deux diplômes comptables DCG et DSCG, le diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé (DEETS) et le diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale (DECESF), regroupe moins de 5 % des candidatures.

80 % des candidatures pour 30 diplômes

Les 30 diplômes les plus demandés rassemblent 80 % des dossiers examinés (voir « Pour en savoir plus » - figure 5). Le nombre de candidatures pour l'ensemble de ces diplômes (+ 6,6 %) a progressé deux fois moins vite que pour tous les autres diplômes (+ 16,1 %) qui ont été globalement plus impactés par la crise sanitaire de 2020 et les reports de jurys. Parmi ceux-là, seulement six comptabilisent moins de candidatures en 2021 qu'en 2020. Toujours en quatrième position, le BTS management des unités commerciales devenu management commercial opérationnel en 2021 recule toutefois de 28 % (- 300 dossiers), tandis que le DEME (+ 28 %) et le BP Coiffure (+ 36 %) sont au contraire en forte progression (+ 550 dossiers). Le plus souvent, l'augmentation du nombre des candidatures en 2021 ne permet pas de compenser les pertes de l'année précédente, avec des soldes négatifs qui restent parfois encore marqués par rapport à 2019, notamment pour les trois premiers BTS qui ont changé de référentiels en 2020 (de - 44 à - 38 %). Seuls quatre diplômes enregistrent deux années successives de hausse, dont le DEES et le DEME déjà en tête des demandes. Le renforcement des exigences associé aux nouveaux référentiels, tend à provoquer une baisse des demandes de validation : c'est ce qu'on a observé en 2010 et en 2020 lorsque le BTS Assistant de manager, puis le BTS Support à l'action managériale sont venus successivement remplacer celui d'Assistant de direction, ou en 2019 lorsque le CAP Assistant éducatif petite enfance a remplacé celui de Petite enfance (voir figure 6). À cause de leur forte attractivité, la rénovation de ces diplômes a eu un impact marqué sur la demande globale de VAE. Dans un contexte général de reprise d'activité, la baisse des candidatures qui touche le nouveau BTS Management commercial opérationnel suit la même tendance (en recul de 2 points avec

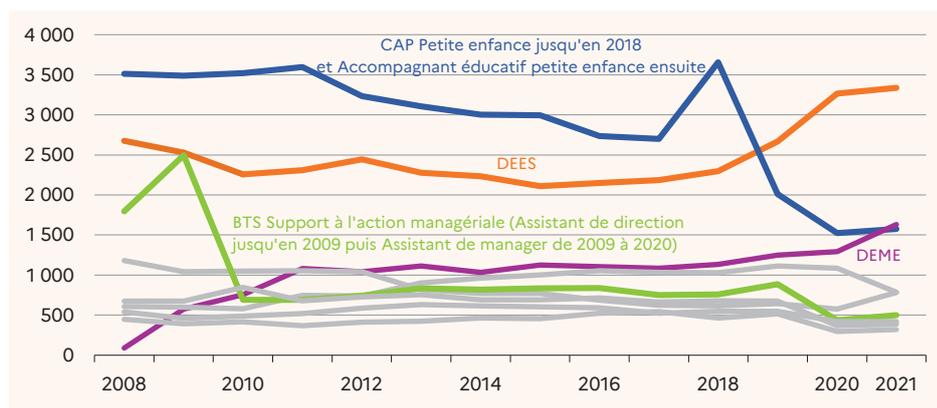
4 Pourcentages des candidatures examinées en 2019, 2020 et 2021 selon le niveau du diplôme visé



1. Nomenclature européenne des niveaux de formation.
Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte).
Source : DEPP, enquête n° 62.

Réf. : Note d'Information, n° 22.40. DEPP

6 Évolution depuis 2008 du nombre des candidatures examinées pour les neuf diplômes les plus demandés



Champ : France métropolitaine + DROM (y compris Mayotte).
Source : DEPP, enquête n° 62.

Réf. : Note d'Information, n° 22.40. DEPP

5 % du total des candidatures), de même que celle enregistrée par le nouveau BTS transport et prestations logistiques (- 22 %), tous deux accessibles pour la première fois (première session en 2021).

Ce n'est pas le cas du DEES (+ 2 %) qui, en même temps que le DECESF (+ 38 %) et le DEETS (- 21 %) passe du niveau 5 au niveau 6 avec attribution du grade licence en changeant aussi de référentiels (arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II). En 2021, la moitié des candidats VAE à ces diplômes (60 % pour le DEES) restent toutefois positionnés sur les anciens référentiels de niveau 5, profitant en cela d'une ultime session de jurys spécialement organisée au printemps à leur intention.

Une progression de l'activité variable selon les académies

La hausse globale du nombre des candidatures examinées masque de fortes disparités académiques. L'activité des jurys est en baisse dans une dizaine d'académies et celle-ci est plus modérée à la Martinique et à Rennes (- 1 % et - 2 %) et plus marquée à Poitiers (- 49 %) ou à Mayotte (- 39 %), ainsi qu'à Limoges (- 22 %) ou Besançon (- 24 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 7). Elle est en hausse dans les autres académies, mais plus faible à Strasbourg (+ 1 %) et à Toulouse (+ 3 %), ainsi qu'en Normandie ou à Lille (+ 5 %), tandis qu'elle dépasse 30 % à Bordeaux (+ 32 %) et en Corse (+ 34 %), ainsi qu'à Orléans-Tours (+ 59 %).

La plupart des académies n'ont toutefois pas rattrapé les baisses de candidatures de l'année précédente et huit sur dix comptent toujours moins de candidats en 2021 qu'en 2019. Parmi les onze académies les plus en recul en 2020 (baisse supérieure à 20 %), seule celle d'Orléans-Tours, qui n'avait pu organiser qu'une seule session en 2020, retrouve son niveau d'activité d'avant la crise (+ 2 % par rapport à 2019).

Le DEES premier diplôme visé dans 20 académies

Le DEES reste le premier diplôme demandé dans une vingtaine d'académies (24 en 2020). La part des candidatures à ce diplôme parmi l'ensemble des candidatures est la plus élevée à Aix-Marseille (39 % des dossiers, en recul de 3 points) qui organise aussi les jurys pour tous les candidats de la région. Le DEME est, comme les années précédentes, le premier diplôme examiné à Nice (17 % des dossiers examinés), qui est également chargé des dossiers de l'ensemble des candidats de la région, mais ce diplôme s'impose aussi à Poitiers qui compte cependant six fois moins de candidatures au DEES qu'en 2020. Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance est le premier diplôme visé à Lille, à Amiens et en Corse (de 13 à 19 % des dossiers), tandis que c'est le BTS Support à l'action managériale à la Guadeloupe et à Mayotte (10 % et 25 % des candidatures examinées) et le baccalauréat professionnel Commerce à la Martinique (10 %) (voir « Pour en savoir plus » - figure 8). Après deux années de forte hausse, la demande globale pour le DEES (+ 73 dossiers) marque le pas et les deux tiers des académies concernées ont perdu des candidats. Ceux encore positionnés sur les anciens référentiels du diplôme au niveau 5 représentent de 44 % (Besançon) à 90 % (Guadeloupe) des demandes pour les 17 académies qui ont organisé un dernier jury à leur intention. Les candidatures au DEME (+ 338 dossiers) en revanche sont en augmentation dans presque toutes les académies, la moitié de la hausse globale étant alimentée par l'Île-de-France qui a traité deux fois plus de candidatures au DEME en 2021 qu'en 2020. Examiné dans toutes les académies, le CAP Accompagnant éducatif petite enfance (+ 53 dossiers) progresse dans la moitié des cas (jusqu'à + 65 % dans celle d'Orléans-Tours qui ne retrouve toutefois pas son niveau de 2019). Le BTS Management commercial opérationnel (- 300 dossiers) connaît lui un recul presque général, à l'exception de cinq académies dont celle d'Orléans-Tours (+ 61 %) qui n'avait pourtant pas enregistré de baisse pour ce diplôme en 2020.

Le poids de la VAE reste toujours plus élevé pour les deux diplômes d'éducateurs

Globalement en baisse d'un point avec 68 %, le taux moyen de validation totale du diplôme est toujours le plus élevé pour le baccalauréat professionnel (83 %), suivi par le CAP (76 %), le BTS (66 % en recul d'1 point) et le BP (48 % en recul de 4 points). Celui du DEES tous niveaux confondus (62 %) diminue de 1,6 point par rapport à 2019 : il progresse d'1 point pour les candidats restés positionnés sur les anciens référentiels, mais repasse en dessous de la barre de 60 % (58 %) pour les candidats au nouveau diplôme. D'une manière générale, la participation de la VAE à la certification reste marginale. Avec 11 180 validations totales, elle participe globalement pour 3 % (+ 1 point) des diplômes professionnels délivrés. Elle représente globalement seulement 1 % des diplômés de CAP et de baccalauréat professionnel, 2 % des BTS et 3 % des BP (+ 1 point). Son poids est plus élevé pour les trois diplômes d'État d'éducateurs, car l'existence d'un vivier de personnels faisant fonction sur ces métiers contribue à l'attractivité de ce mode de certification : en 2021, trois diplômés du DEME sur dix (+ 6 points avec 30 %) sont passés par la validation des acquis de l'expérience et, tous niveaux confondus, trois et cinq sur dix pour le DEES (+3 point avec 37,5 %) et le DEETS (+ 2 points avec 49 %) qui compte moins de 300 diplômés. Toutefois, comme tous les reçus aux examens de 2021 ont accédé au grade de licence (les dernières épreuves d'examens portant sur les anciens référentiels se sont tenues en 2020), le poids de la VAE dans les diplômés de DEES et de DEETS est ramené à deux et trois sur dix avec le nouveau référentiel. Parmi les trente premiers demandés en VAE, huit diplômes représentent un total de plus de 10 000 diplômés, dont de 1 à 6 % ont été validés par un jury VAE et les autres par la passation d'examens : 1 % pour les baccalauréats professionnels gestion administration (19 000 diplômés) et accompagnement soins et services à la personne (26 000 diplômés sur les deux options), ainsi que pour le CAP Cuisine (11 000) et jusqu'à 6 % pour le CAP accompagnement éducatif petite enfance (20 000). Sept diplômes totalisent moins de 2 000 diplômés, dont de 4 à 42 % (DEETS) sont passés par la VAE : 4 % pour le BTS Gestion des transports et logistique associée (1 400 diplômés), 12 % pour la mention complémentaire aide à domicile (640 diplômés) et 15 % pour le baccalauréat professionnel pilote de ligne de production

(500 diplômés), ces deux derniers en hausse de 2 points car les reçus aux examens sont en baisse.

Reprise des entrées dans le dispositif en hausse de 21 %

Après en recul marqué de 20 % en 2020, le nombre des recevabilités accordées qui marquent l'entrée dans le dispositif remonte avec + 22 %. 26 400 recevabilités ont été consenties, soit 4 800 de plus que l'année précédente, mais encore 700 de moins qu'en 2019 avant la crise sanitaire (soit - 3 % par rapport à 2019).

La reprise est générale sauf dans trois académies qui comptent moins de recevabilités en 2021 qu'en 2020 : la Martinique (- 17 %), Nantes (- 12 %) et Bordeaux (- 11 %), Nantes étant la seule académie n'ayant pas connu de baisse en 2020. Les disparités académiques restent toutefois marquées, avec des taux de croissance supérieurs à 40 % dans les académies de Toulouse, Lille, Clermont-Ferrand et Amiens (+ 63 %). Dans le même temps, ils restent inférieurs à 10 % en Corse et dans les académies de Montpellier, la Guadeloupe ou Strasbourg. 12 académies ont rattrapé leur niveau d'avant la crise et ont enregistré plus de recevabilités en 2021 qu'en 2019 : 3 % de plus pour Montpellier ou Aix-Marseille et jusqu'à 22 % de plus pour Toulouse et Nantes, tandis que Créteil, La Réunion, Lyon, Nancy-Metz ou Strasbourg en comptent encore 11 et 12 % de moins et Strasbourg 17 % de moins. Les recevabilités visant un BTS (+ 11 %), un baccalauréat professionnel (+ 17 %) ou un CAP (+ 19 %) progressent de deux à quatre fois moins rapidement que celles accordées pour le DEES (+ 35 %) ou le DEME (+ 41 %), déjà en moindre recul en 2020 par rapport aux autres diplômes. En fin de compte, ces deux diplômes comptent un quart de recevabilités de plus qu'en 2019, alors que celles visant un CAP (- 22 %), un baccalauréat professionnel (- 13 %) ou un BTS (- 8 %) n'ont pas rattrapé leur niveau d'avant la crise sanitaire (voir « Pour en savoir plus » - figure 9). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 22.40, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques